

Bureau des dépenses

N^o 37Le Citoyen suré Directeur de l'école des arts
à Rome.

au Ministre de l'intérieur

Paris ce 10 pluviôse an 8

Demande du paiement
des 5000^f accordés aux
élèves (des écoles nationales
de peinture, sculpture et architecture)
qui ont été admis à
concourir pour les prix
à Rome: —

Citoyen,

Depuis que les grands concours aux écoles nationales
de peinture, sculpture, et architecture, ont repris leur autorité,
les ministres, vos prédécesseurs, pour soulager les jeunes
artistes qui, par leur talent, avoient mérité d'y être admis,
leur avoient accordé une indemnité de 5000^f, afin de
subvenir à une partie des dépenses inévitables pour l'exécution
de leurs tableaux, bas-reliefs, ou projets d'architecture, cette
somme est répartie entre les concurrents, au nombre de vingt.
Il y a déjà plus de huit mois qu'ils en attendent le paiement,
tous souffrent de ce retard, plusieurs même en ont été
victimes. Des propriétaires insensibles à la situation de
ces infortunés jeunes gens, ont fait vendre des meubles
qui leur avoient coûté le quintuple de ce qu'ils devoient. Ils
m'ont prié d'être leur organe auprès de vous, en vous
retracant le tableau de leur situation vraiment déplorable.

Je desire, citoyen Ministre, pouvoir leur porter, de votre
part, un mot qui puisse ranimer leur espérance. Il est
encore à considérer que si cette promesse n'avoit pas son effet
sous peu de temps, il seroit à craindre que les talents les plus
intéressans pour l'art, ne s'éloignassent du concours qui doit
avoir lieu en germinal prochain. peu ~~de~~ sont en état de
supporter les dépenses qu'il nécessite.

Salut et respect.

Suré